Vidal-Boiron Louis 1B Date : 19/09/22

# Devoir d'HGGSP n°1 pour le 19/09/22 : Une démocratie directe – Doc. page 26 et doc. 4 page 29.

**Réponses aux questions posées :**

1) Le terme « démocratie » signifie « le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ». C'est un système qui se met en place à Athènes au début du Vème siècle avant Jésus Christ. Les Athéniens décident de gouverner les uns avec les autres. Les deux grands principes égalitaires sont : l'égalité devant la loi (isonomie) et l'égalité de parole (*isêgoria*) des citoyens à l'Assemblée populaire (Ecclésia).

2) Les conditions à remplir pour être considéré comme citoyen à Athènes sont nombreuses :
_il faut être né d'un père et d'une mère athéniens.
_il faut avoir dix-huit ans pour voter et il faut prêter serment.
_il faut être libre et de naissance légitime.
_Seuls les hommes sont concernés par la citoyenneté, les femmes ne sont pas des citoyennes, de même que les étrangers.

3) À Athènes, les citoyens ne sont pas nombreux. Par exemple : à Athènes, sur une population de 20000 personnes, il y avait environ 6000 citoyens et leurs familles. Le reste de la population est composé d'esclaves.

4) Les citoyens se réunissent en général une fois par an sur une colline de la ville. Cette assemblé qui regroupe tous les citoyens et qui vote les lois à main levé et à la majorité simple. Tout le monde peut prendre la parole et faire des propositions, c'est le principe de la démocratie directe. Quand une loi est votée, elle est présentée au public sur l'Agora.
_il y a trois types de pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir de commandement.
_le pouvoir législatif est assuré par l'ecclésia (tous les citoyens de

plus de 18 ans) qui discute et vote les lois et la guerre. De plus, la boulé, composée de cinq cents citoyens de plus de 30 ans tirés au sort, rédige les lois et propose les décrets.
_le pouvoir judiciaire est assuré par l'Heliée, composé de citoyens de plus de 30 ans tirés au sort, qui juge la légalité des lois et les magistrats.
_le pouvoir de commandement est assuré par 700 magistrats tirés au sort (seuls les stratèges sont élus) qui composent la magistrature. Elle exécute les décisions et elle gère les affaires extérieures, religieuses et économiques.

5) Le fonctionnement de la démocratie grecque fait que chaque pouvoir est un contre-pouvoir pour les autres. Par exemple : l'Heliée juge les magistrats ou bien, autre exemple, l'Heliée juge la légalité des lois.